Grâce à l'organisation de leur bureau de commande, 1, rue de la Clef, à Lille, Téléphone 32-62, et à la ponctualité de leurs livraisons rapides, les « GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, Paris », sont, dès maintenant, susceptibles de répondre à toutes les demandes de la clientèle concernant leur nouveau catalogue « JOUETS-ETRENNES 1922-1923 » dont les articles présentés sollicitent la plus grande attention. 025d

L'agression contre 2 officiers alliés à Ingolstadt est d'inspiration militariste

Berlin, 24 novembre. — On est maintenant convaincu que l'odieuse agression dont furent victimes, à Ingolstadt, un officier français et un officier anglais de la Commission de contrôle, a été organisée, puisque les autorités militaires étaient les seules informées de la venue des officiers alliés. Il ne peut y avoir de doute sur les auteurs de la machination.

LE RÉGIME DES BAUX EMPHYTÉOTIQUES

L'article 2 du projet de loi relatif aux dommages de guerre, est disjoint

Paris, 24 novembre. — Le rapport de la Commission des régions libérées, chargée d'examiner la proposition de loi de MM. Vandamme, Crespel et René Lefebvre, fixant le régime des baux emphytéotiques, au point de vue notamment des dommages de guerre, a été distribué aujourd'hui à la Chambre.

L'article premier de la proposition de loi, qui a été adopté, est ainsi conçu :

Lorsque celui auquel il a été consenti un bail, écrit ou verbal, d'un immeuble bâti ou non bâti, objet du bail emphytéotique, invoque, contre lui, les dispositions des lois relatives aux baux à loyer ou aux baux à terme, promulguées pendant la guerre ou depuis la cessation des hostilités, l'emphytéote est admis à les invoquer lui-même et dans les mêmes conditions, contre le propriétaire du fonds.

A la demande de M. Inghels, la Commission a disjoint l'article 2, relatif à l'attribution des dommages de guerre, concernant les constructions érigées sur les terrain, donnés à bail emphytéotique. Par suite de la disjonction de l'article 2, la proposition ne vise plus les dommages de guerre, mais simplement le régime des baux emphytéotiques, relatif aux lois de guerre.

Les souscriptions aux Bons du Trésor dépassent huit milliards

Paris, 24 novembre. — Le ministre des Finances communique la note suivante :

« L'émission des Bons du Trésor à 3 et à 5 ans, a donné les résultats suivants : capital nominal des bons souscrits, 8.232.124.000 fr. Produit net, 8.190.963.345 fr.

» Ces résultats pourront être légèrement modifiés lorsque les dernières opérations des départements auront été centralisées. »

LA CRISE DU TÉLÉPHONE

Les directeurs de Postes ont exposé la gravité du problème à M. Paul Laffont

Paris, 24 novembre. — M. Paul Laffont, sous-secrétaire d'Etat des P. T. T., a reçu les directeurs départementaux des Postes de la région de Paris.

A l'unanimité, ils lui ont signalé la gravité de la crise du téléphone. En vue d'obvier à cet état de choses, des projets ont été soumis au Parlement.

La Chambre des députés aura à s'en occuper au moment de la discussion prochaine du budget des P. T. T.

Ce budget prévoit, pour l'année 1923, une tranche de 200 millions pour les travaux.

L'ARRESTATION de trois dangereux bandits à Wevelghem

Nous avons donné hier dans tous ses détails la relation de l'arrestation à Wevelghem, de trois dangereux malfaiteurs, Victor Janssens, Achille Haek et Bernard Vanwesemaele.

Cette nouvelle a provoqué dans toute la région frontière une grande émotion et faisait hier l'objet de toutes les conversations.

On se demande en certain milieu si ces arrestations n'auraient pas quelque corrélation avec d'anciennes affaires dont les auteurs demeurèrent introuvables, tel le triple meurtre du Mont d'Halluin, en 1919, et plus récemment, l'acte de banditisme de Bousbecque.

Il se pourrait qu'une enquête complémentaire soit ouverte, et dans ce cas, l'avenir amènerait des surprises.

La réduction sur les prix de transport des fils et tissus de laine

A la suite de l'intervention de la Chambre de commerce de Roubaix, la Compagnie du Nord, d'accord avec les autres grands réseaux, vient de soumettre à l'homologation ministérielle, un nouveau tarif P.V. 100 dont les prix applicables aux fils et tissus de laine expédiés par wagon chargé de 5.000 kil. ou payant pour ce poids, comporteront une réduction de 25 0/0 à l'exportation.

LES GRÈVES

A TOURCOING

Une grève de trieuses

Au peignage de MM. Achille et Pierre Pollet, rue de Dunkerque, une centaine d'ouvrières trieuses se sont mises en grève hier; elles demandent une augmentation de salaire.

LAINES

LES VENTES DE LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 24 novembre. — **Sur les mérinos il y a 5 o/o de baisse; pour tous les autres genres, les prix d'ouverture ont été maintenus.**

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, SAMEDI 25 NOVEMBRE:

Aujourd'hui, Sainte-Catherine; demain, Sainte-Delph.

329e jour de l'année.

Soleil: Lever à 7 h. 17; coucher, à 15 h. 59.

Lune: Premier quartier du 25. Pleine le 3.

Bulletin météorologique pour le 25 (région Nord): ciel très nuageux, brumeux; vents du secteur Nord, 4 à 6 mètres, faiblissant; brouillard le matin, puis ciel très nuageux ou couvert avec quelques éclaircies; bruines locales; même température la nuit. Rafraîchissement diurne. Minimum —1°.

Caisse d'Epargne: séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30 et de 14 à 15 h. 30.

Bains-douches, rue des Longues-Haies, de 8 à 12 h., et de 14 à 20 h.

A 20 h. 30, Casino-Théâtre: « Les Saltimbanques », opérette.

Le Maître Henri Maréchal à Roubaix

Ce que seront dimanche les exécutions du « Choral Nadaud ». — La réception à l'Hôtel de Ville. — L'histoire du « Sonnet du XVIIe siècle ». Quelques mots sur le programme du banquet

Le « Choral Nadaud », très justement fier de la visite que lui consacre dimanche prochain le Maître Henri Maréchal, inspecteur de l'Enseignement musical au ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a estimé avec raison qu'il convenait de ménager à l'illustre compositeur un accueil digne de lui. Dans ce but, l'infatigable président qu'est M. Jean Selle a sollicité et obtenu de l'Administration municipale l'autorisation d'utiliser la salle Pierre de Roubaix, à l'Hôtel de Ville, pour que le cadre fut en rapport avec la réception préparée en l'honneur du grand musicien qui a porté l'art choral français à son apogée, et qui vient à Roubaix accompagné de M. Fougeray, l'éditeur parisien bien connu.

A l'issue de la messe de Sainte-Cécile, qui aura lieu à midi en l'église Saint-Martin, et qui comporte un programme des plus raffinés, comprenant entr'autres deux œuvres remarquables d'Henri Maréchal, qui seront exécutées, l'une par M. Eugène Lecomte, le réputé virtuose, et l'autre par notre premier orphéon, les chanteurs accompagnés des autorités entourant l'auteur de *Nos Compagnes*, se dirigeront vers l'Hôtel de Ville. Le Maître sera présenté à la municipalité par M. Jean Selle; puis, en présence des invités conviés à cette cérémonie intime, sera interprété un programme dont nous nous en voudrions de ne pas dire quelques mots.

Tout d'abord, un de nos concitoyens, M. Alfred Lecomte, celui-là même qui rendit un public hommage à Saint-Saëns, lors de l'inoubliable solennité musicale organisée à l'Hippodrome-Théâtre, récitera une ode inédite dédiée au Maître Maréchal.

Le « Choral Nadaud », sous la direction de M. Joseph Duysburgh, donnera ensuite une audition de la scène chorale *Nos Compagnes*, qui a été préparée comme s'il s'agissait de la produire dans un concours, et enfin une surprise sera réservée aux auditeurs. Nous voulons parler d'une composition exquise, due au prestigieux talent d'Henri Maréchal, et qui a une histoire que nous voulons conter ici.

Le Maître s'était rendu, voici quelques années déjà, à un enterrement, dans une petite localité des environs de Dourdan, en Seine-et-Oise. En visitant l'*église* — un monument ancien — ses yeux tombèrent sur une épitaphe, scellée dans la muraille et dont le texte, gravé en vieux français, impressionna beaucoup son âme d'artiste. C'était un père que la mort de son enfant unique avait plongé dans la plus profonde désolation et qui, en des mots touchants et expressifs à la fois, donnait libre cours à sa douleur.

Henri Maréchal n'hésita pas. Il transcrivit l'épitaphe sur son carnet, et, peu de jours après, s'inspirant de cette poésie désolée qu'il médita dans le silence de son cabinet d'études, il écrivit sur elle une musique si appropriée, qu'elle constitue un véritable petit chef-d'œuvre du genre. Chaque fois que cette composition d'une facture si mélancolique et que l'auteur a appelée « Sonnet du XVIIe siècle » est exécutée à Paris, elle est frénétiquement acclamée et elle obtient toujours les honneurs du « bis ».

Le sonnet du XVIIe siècle sera interprété dans la salle Pierre de Roubaix, dans des conditions spéciales qui lui assurent à l'avance un retentissant succès. M. Debruyne, l'excellente basse du « Choral Nadaud », chantera le sonnet proprement dit, avec son texte primitif; il sera accompagné au piano par M. Abel Estyle, l'éminent directeur de notre Conservatoire de Musique, et à l'harmonium par M. Gustave Meyer, le distingué organiste. Cette exécution, nous pouvons le dire, donnée en présence de l'auteur, sera pour les privilégiés qui y seront admis, une révélation.

Enfin, voulant fêter le Maître Maréchal comme on sait fêter ses hôtes dans notre ville, les membres du « Choral Nadaud » feront entendre, à son intention, le *Vivat des Flandres* à eux dédié et harmonisé par Saint-Saëns, de regrettée mémoire.

Le banquet suivra immédiatement le concert de l'Hôtel de Ville, et là encore, un programme de choix, consacré en majeure partie aux mélodies, romances, chansons, etc... dans lesquelles Henri Maréchal a mis tout son cœur si plein de délicatesse, fera l'admiration et la joie des convives.

Obéissant à un sentiment dont le Maître Maréchal ne saurait qu'être très touché, M. Joseph Duysburgh a témoigné le désir qui a été, faut-il le dire, accueilli avec empressement par les organisateurs de la fête, de faire chanter par M. Lefebvre, une œuvre de circonstance, *Le Chant de la Paix*, dont la musique est de M. Florestan Duysburgh (lequel sera présent au banquet), directeur du Conservatoire de Laeken, un musicien de race, et digne fils du vaillant chef du « Choral Nadaud ». Ce sera une primeur, et nul doute que M. Florestan Duysburgh, qui est l'auteur d'un admirable chœur, *Le Talisman*, que les Roubaisiens auront bientôt la bonne fortune d'entendre interpréter par notre Société Nationale, ne compte, dimanche, à son actif, un succès nouveau.

Voilà plus qu'il n'en faut pour prédire que la fête patronale de Sainte-Cécile du « Choral Nadaud », honorée en 1922 de la présence du Maître Maréchal dont ce sera, pour ainsi dire, la « journée », sera l'une des plus belles qu'aura eu à enregistrer la puissante Société *chorale qui jette un si grand lustre sur le* renom artistique de Roubaix.

Nous rappelons que les membres honoraires et les familles des sociétaires auront droit à l'entrée dans la salle Pierre de Roubaix, sur présentation de leur lettre d'invitation.

Assemblée générale de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens

L'assemblée générale semestrielle de la « Fraternelle des Combattants Roubaisiens » se tiendra demain dimanche, à 10 h., à l'Hippodrome-Théâtre.

Les adhérents assisteront nombreux à cette réunion, où ils auront la bonne fortune d'entendre Me Balavoine, avocat au Barreau de Lille, Chevalier de la Légion d'Honneur; le dévoué président de la Fédération des Associations de Mutilés du Département du Nord traitera le sujet : L'aide que les mutilés attendent des combattants.

Les portes de la salle seront ouvertes à 9 h. 30, chaque adhérent, sur présentation de sa carte, recevra un billet de tombola dont il déposera de suite la moitié dans l'urne. A cette tombola tirée pendant la séance, sont affectés plus de 200 lots.

La loterie des « sorties » sera tirée avec les souches des numéros restés au siège. Le possesseur d'un billet délivré lors d'une sortie faite dans l'année, ne devra donc pas mettre son billet dans l'urne comme pour la loterie du jour.

La Sainte-Catherine

La Sainte-Catherine, à Roubaix, a été plus discrète qu'en bien d'autres villes. Nous n'avons pas vu, comme à Paris et ailleurs, les « Catherinettes » coiffées du traditionnel bonnet, s'en aller en bandes joyeuses par les rues et les boulevards, chantant leur exubérante jeunesse... Chez nous, les fêtes de ce genre ont un ton plus sévère... Pourtant *Sainte-Catherine a bien été célébrée*. Que de cadeaux offerts! Que de souhaits échangés! Et nos braves postiers pourraient dire combien de cartes furent envoyées....

Dans beaucoup de familles, sous la lampe d'hiver, la *Sainte-Catherine fut l'occasion* d'une agréable soirée, et il y eut, hier, dans bien des foyers, des sourires heureux...

Les funérailles des morts glorieux

Aujourd'hui, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame, seront célébrées les funérailles solennelles des victimes de la guerre ramenées à Roubaix :

Achille Dumoulin, soldat, 41e d'art., boulevard de Belfort, 59;

Pierre Maillet, soldat, 106e d'inf., rue Lemire, 4, membre de la « Mutuelle Nadaud »;

Augusta Jacquet, victime civile, 20, rue Beaurewaert ;

Louis Lecryt, victime civile, 16, rue d'Espagne; Réunion au dépositoire, à 14 h. 30.

— **L'Amicale de la rue d'Oran** invite ses membres aux funérailles de M. Pierre Maillet. Rendez-vous à 14 h., rue Isabeau.

CEREMONIE PARTICULIÈRE

Lundi, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, seront célébrées les funérailles de **M. Albert Vandeportal**, soldat au 108e R. I., décédé à la poudrerie de Bergerne, le 22 décembre 1917. Sa famille habite 76, rue du Tilleul.

LES ECOLES D'ORIENT. — Le dimanche 26 novembre, Mgr Lagier, directeur général de l'Œuvre d'Orient, présentera, par des allocutions aux messes de l'église Saint-Martin, à Roubaix, les grands travaux de l'influence française dans le Levant. Ces contrées orientales sont encore troublées des contre-coups de la guerre, mais elles sont extrêmement précieuses pour nous. Nos missionnaires ont su là-bas, nous ouvrir partout des portes par où, à leur suite, passent le commerce et l'industrie français. C'est ainsi que, même sans y penser et tout en travaillant pour les âmes, nos religieux font germer leur patrie sous leurs pas.

MESDAMES, voulez-vous faire votre lessive en peu de temps tout en faisant une grosse économie d'argent. Employez le nouveau produit le « **Blanchit Franco** », pour détacher et blanchir votre linge d'une façon parfaite, sans le brûler. Avec un seul essai vous en serez convaincues. Le sachet dose pour 2 seaux d'eau. 0 fr. 75. Dans chaque paquet de lessive « Cadol » et de « **Blanchit Franco** » vous trouverez un N° qui donne droit à participer à une grande loterie. 042

LES FUNERAILLES DE M. ELOY-DUVILLIER. — Vendredi, à 10 h. 30, ont été célébrées, en l'église Saint-Martin, les funérailles de M. Florentin Eloy, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, président du Conseil paroissial de Saint-Martin, ancien trésorier de la Chambre de Commerce de Roubaix, décédé lundi dernier, à l'âge de 93 ans.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt, 67, boulevard de Paris, par M. le chanoine Catteau, doyen de Saint-Martin, assisté par MM. les abbés Bellaert et Delbarre, vicaires de la paroisse.

Le Conseil paroissial en corps et les Ecoles libres de Roubaix, représentées par une délégation d'élèves et d'instituteurs, avaient tenu à rendre un suprême hommage à celui qui fut durant de si longues années, le bienfaiteur des œuvres catholiques.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Emile Toulemonde, président de la Chambre de Commerce de Roubaix; Pierre Lestienne, Stéphane Wibaux, Firmin Dubar, membres du Conseil paroissial; Eugène Ernoult, membre du Tribunal de Commerce; Joseph Dillies, vice-président de la Chambre de Commerce.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Florentin Eloy, accompagné de M. l'abbé Thone, supérieur du Collège de Marcq, et par les gendres, MM. Paul Jouglez et Edmond Prouvost, accompagnés de MM. les abbés Bossut et Bénistant.

Parmi la nombreuse assistance qui suivait le corps de M. Eloy, on remarquait M. le *chanoine Régent, officier de la Légion* d'honneur, aumônier militaire; MM. les abbés Corset, directeur de la souscription de l'Université catholique de Lille; Boulanger, curé de Saint-Michel; Mouchon, curé de Saint-Vincent-de-Paul; Motte, curé de Saint-Germain, à Mouvaux; Leduc, supérieur du Collège N.-D. des Victoire; Lemaire, supérieur de l'Institution Saint-Louis. Debussche, directeur des Œuvres Sociales, etc., ainsi que de nombreuses personnalités de l'industrie et du négoce de Roubaix et de Tourcoing.

La messe fut célébrée par M. l'abbé Vandermarlière, assisté de MM. les abbés Bellaert et Delbarre, vicaires de la paroisse.

Allocution de M. le Chanoine Catteau

Après l'Evangile, M. le Chanoine Catteau, doyen de Saint-Martin, retraça, dans une touchante allocution, la vie si bien remplie du regretté défunt.

Baptisé, dit-il, en 1829, dans cette même église de Saint-Martin, où l'on célèbre aujourd'hui ses funérailles, il était de la génération de ces âmes laborieuses, qui contribuèrent de si magnifique façon à affermir le renom de la ville de Roubaix.

Membre de la Fabrique d'église, puis, président du Conseil de paroisse, il fut le collaborateur généreux et écouté du vénéré Mgr Berteaux. Toutes les œuvres paroissiales, et plus particulièrement l'œuvre des Ecoles, trouvèrent en lui un bienfaiteur inlassable.

Sa modestie le tint à l'écart des honneurs. Il voulait que ses largesses fussent ignorées, comme aussi la haute distinction que lui avait conférée le Souverain Pontife, en le nommant Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Qu'il me soit permis, ajoute M. le chanoine Catteau, en terminant, de déposer aujourd'hui sur son cercueil l'hommage de ma profonde admiration et de ma gratitude.

Après l'absoute, qui fut chantée par Mgr Leclercq, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing, doyen de Saint-Chrsitophe, à Tourcoing, le cortège se dirigea vers le cimetière, où eut lieu l'inhumation.

Mlle SARAH, ex-vendeuse de la Maison Legroux, prévient la clientèle qu'elle sera à l'Hôtel de l'Europe à Lille, lundi à mercredi prochain, avec les chapeaux de la maison Berthe Sylvie, 8, rue des Capucines, à Paris. 99043

ASSOCIATION DES FAMILLES NOMBREUSES (quartiers du Raverdi et du Nouveau-Roubaix). — Les membres de la Section du Raverdi et du Nouveau-Roubaix qui n'ont pas encore fait le nécessaire pour la médaille de la Famille Française, sont invités à passer au siège central, 2, rue de la Gare, pour faire établir leur demande au plus tôt. Se munir du livret de famille.

HALLE FLIPO : Très beau choix de Biscuits, 6 et 7 fr. le kil. Beurre extra supérieur, 15.50; fin, 13.50; fermier, 15.00. Fromages : Hollande gras, 7.50; vieux, 10 fr. Gruyère, 8 et 10 fr.; Gouda gras, 9 fr. Roquefort extra, 10 fr. Margarine, 5 fr. Saucissons et Jambons, Café, 9 et 9.80. Pain d'épices, 2.50. 99061d

REUNION DE LA JEUNESSE REGIONALISTE. — La Jeunesse Régionaliste a tenu vendredi soir sa réunion bi-mensuelle. M. Henry-Louis Dubly, président, fit une causerie très intéressante sur « Le roman de Renard ». Après avoir développé les arguments qui autorisent à placer en Flandre l'origine discutée de cette épopée, véritable « comédie humaine », le conférencier présente les acteurs au moyen de citations rapprochées et très pittoresques. Il conte quelques aventures qui suscitent les rires de l'auditoire et qui démontrent toute l'actualité d'un tel poème. *Un autre intérêt de celui-ci* consiste en allusions à la vie publique et domestique de notre région au douzième siècle et c'est sur cette partie là qu'insiste M. Dubly.

Avant de laisser la parole à M. Emile Gaillet qui présenta un rapport sur l'Inflation fiduciaire, le conférencier parle d'une suite de l'œuvre précédente « Renart Le Novel » dont l'auteur est le Lillois Jacquemars Gielée (fin du 13e siècle). C'est une violente satire contre les puissants du jour, tout-à-fait dénuée des qualités d'observation et de plaisante ironie qui sont le charme du précédent.

La prochaine réunion aura lieu le samedi 9 décembre.

7 VITRINES Cadeaux, 9, Pl. F.-aux-Chênes. 56d

DANS LA POLICE. — La médaille d'honneur vient d'être décernée par le gouvernement à M. Duvinage, agent de police de la brigade de sûreté, en récompense du courage dont il a fait preuve en procédant à diverses arrestations.

Les agents Anatole Herkenrath et Henri Meyer, ont reçu une mention honorable.

GLENISSON, 16, rue du Vieil-Abreuvoir. — Cadeaux utiles et élégants. Grand choix de Gants aux meilleurs prix. Ouvrages dessinés et brodés. Dentelles, toiles, coussins, soies pour tricot, dorures, perles, abat-jour, toutes fournitures. 99076d

TOUS PROPRIETAIRES. — Le Comité provisoire, institué, à l'instigation de la « Foncière Roubaisienne », dans la réunion du 12 novembre, au Café Pandore, tient à remercier bien vivement les centaines d'auditeurs qui emplissaient la vaste salle, et se sont intéressés à la grave question du logement confortable à bon marché. Contrairement à ce qui avait fixé lors de cette réunion, la séance prochaine ne pourra pas avoir lieu dimanche prochain 26 novembre. La salle du Café Pandore est retenue et le Comité n'a pu trouver une salle suffisamment spacieuse. La prochaine réunion est donc reportée au dimanche 3 décembre, dans la salle du Café Pandore. Un nouvel avis la rappellera la semaine prochaine, avec indication de l'heure à laquelle elle sera fixée et de l'ordre du jour. Malgré l'affluence de la dernière réunion, le Comité compte sur la propagande de tous pour amener encore, le 3 décembre, une plus grande assistance. La question du logement sera vite résolue quand tout le monde ne se contentera plus de gémir mais d'agir.

VOUS FAITES VOUS-MEMES VOS CADEAUX en métaux et cuir repoussés, en tarso, pyrogravure, etc? Voyez le beau choix d'objets de tous genres 13, rue du Pays (Dépôt Artisan Pratique). 98624

LE SORT DU VELODROME. — Le Vélodrome Roubaisien vient d'être vendu pour la somme de 120.000 fr., ce qui, avec les frais représente la coquette somme de 232.000 fr. que l'amateur aura à débourser.

On se souvient que lors de la première mise en vente, aucun acheteur ne s'était présenté.

Le sort du Vélodrome est donc définitivement fixé. L'acquéreur n'a pas l'intention de restaurer l'ancien établissement qui a subi de graves détériorations.

DUCASSE à Pierrots dimanche, lundi, mardi, mercr. Duponchelle, 6, r. St-Georges, Rx. 68165d

LA RECETTE MUNICIPALE. — La recette municipale, dont les bureaux sont installés rue des Lignes, va être incessamment transférée dans l'immeuble qui lui a été affecté, à l'angle des rues Nain et du Vieil-Abreuvoir.

Le mobilier est complètement aménagé dans le nouveau local et, durant la journée de vendredi, trois des coffres-forts de la ville y ont été transportés.

MONSIEUR Camille BOIRY qui vient de terminer avec succès son exposition dans la galerie DUJARDIN, 14, Boulevard de Paris, a été retenu à Roubaix pour l'exécution de plusieurs portraits dans ces grandes familles où l'on aime à garder le souvenir incomparable de la grâce et de la délicatesse enfantines. Est-il besoin d'ajouter que le maître Camille BOIRY, dont le talent est indiscutable, fait de ces portraits des chefs-d'œuvre. 99038d

POUR LES COMBATTANTS BELGES NECESSITEUX. — La Fédération des anciens combattants belges (section de Roubaix) organisant une tombola au profit de ses membres les plus nécessiteux, le dimanche 17 décembre, prie les commerçants du centre qui voudraient offrir un don, de bien vouloir le déposer chez M. Debras (vêtements), Grand'Place à Roubaix, où ils seront exposés à une des vitrines.

GUILLAUME ROGER, membre du jury du Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, expose ses œuvres à la Galerie DUJARDIN, 14, Boulevard de Paris, Roubaix. La salle est ouverte demain de 10 à 18 heures. 99017d

LE PRIX DE LA VIANDE. — Voici pour la semaine du 25 au 1er décembre le prix de la viande de boucherie :

1. **Bœuf.** — 1re catégorie (A): Filet, 1re qual., 16.50; 2e qual., 15.50; 3e qual., 15.00; Aloyau sans os, 13.65, 11.50, 9.50. — 1re catégorie (B): avec os, 7.25, 6.20, 5.60; sans os, 9.65, 8.25, 7.40. — 2e catégorie (C): train de côtes, 7.25, 6.20, 5.60; (C), sans os, 9.65, 8.25, 7.40; (D), Plat de côtes, etc., 7.00, 6.00, 5.40; Epaule, 6.75, 5.70, 5.00; (E), sans os, 9.00, 7.60, 6.80. — 3e catégorie: 3.50, 2.40, 1.80.

2. **Taureau.** — 1re catégorie (A): Filet, 16.00, 15.50, 15.00; Aloyau sans os, 11.70, 11.25, 9.50. — 1re catégorie (B): avec os, 6.60, 6.00, 5.60; sans os, 9.00, 8.00, 7.40. — 2e catégorie (C): train de côtes, 6.60, 6.00, 5.60; (C), sans os, 9.00, 8.00, 7.40; (D), Plat de côtes, etc., 6.40, 5.80, 5.50; Epaule, 6.10, 5.50, 5.20; (E) sans os, 8.10, 7.30, 6.85. — 3e catégorie: 2.90, 2.25, 1.80.

3. **Veau.** — 1re catégorie: 12.50, 9.50, 7.25. — 2e catégorie: 11.00, 8.75, 6.30. — 3e catégorie: 8.75, 6.50, 4.00.

4. **Moutons.** — 1re catégorie: 12.00, 10.00, 7.50. — 2e catégorie: 10.00, 7.50, 5.75. — 3e catégorie: 9.00, 6.00, 4.25.

5. **Porcs.** — 1re catégorie: 13.50, 10.50. — 2e catégorie: 10.75, 7.50. — 3e catégorie: Poitrine, 10.25, 7.25; tête, jambettes, 5.75, 2.75.

CADEAUX. — Immense choix, prix très avantageux. 60, rue de la Gare. 99055d

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES DE ROUBAIX. — Conférences sur l'« apprêt des lainages ». — Dans la conférence qui aura lieu le 26, à 8 h. 45, rue de l'Ermitage 7, M. Lagache parlera « de l'Air »: propriétés physiques utilisées dans l'apprêt: état hygrométrique; hygromètres; psychromètres; revue rapide des principes utilisés dans le conditionnement, l'humidification, l'évacuation des buées, etc.

Les conférences sont publiques. On prie les auditeurs de vouloir bien se faire inscrire au Secrétariat de l'Ecole, n° 1, rue de l'Ermitage.

LA LOI DE HUIT HEURES ET LES COMMERÇANTS-DETAILLANTS.— La Fédération des Syndicats commerçants-détaillants de Roubaix et ses cantons, invite tous les détaillants employant du personnel, ne fut-ce qu'une personne, sauf les commerçants en alimentation, à assister à la réunion organisée le lundi 27, à 17 h., Café Pandore, 28, rue Pauvrée.

A l'ordre du jour : examen du projet de décret de loi et nomination des délégués à la réunion qui doit avoir lieu le mercredi 29 novembre, à l'Hôtel de Ville entre les délégués des employés et des commerçants sous la présidence de M. Debrabander, adjoint au maire, assisté des inspecteurs du travail.

CADEAUX pour FETES. Hennebois, Grand'Place, 26, Roubaix. 98818

PHILATELISTES. — Le Comité du groupement nordiste d'échanges, a décidé de faire sa deuxième réunion du mois, le dimanche 26 novembre, à 10 h., en son siège social, Café Belle-Vue, 10, rue Neuve, à Roubaix.

Les amateurs de Roubaix, Tourcoing et environs, désireux de compléter leurs collections par l'échange sont priés d'y assister.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU PENSIONNAT SAINT-LOUIS. — Demain, dimanche, à 16 h. 30, Cercle en famille. A 18 h., conférence avec projections, sur l'Alaska et la vie des Esquimaux, par le R. P. Bernard, le missionnaire qui s'est approché le plus près du Pôle Nord et qui a vécu plus de dix ans dans cette région extrême où il ne dégèle que deux mois de l'année et où les aurores boréales sont fréquentes.

Le Cercle étant strictement privé, ne sont admis que les membres de l'Association des Anciens Elèves et leur famille.

CHARBONS CRIBLES, boulets anthracite belge 1re qualité. Transports généraux par camion automobile. Pennel, 4, rue des Arts, à Roubaix. Téléph. 12.32. 44898

POUR LES ŒUVRES DES ORPHELINS DE LA GUERRE. — Nous avons reçu avec prière de la faire parvenir aux œuvres des orphelins de la guerre, un mandat-poste de 50 fr. offert par la société cycliste « Les Joyeux cyclistes », établie chez M. Henri Deman, « Aux armes de France », à Reckem.

Cette somme a été remise par nous à la Fédération des œuvres d'après-guerre, 2, rue de la Gare, qui la transmettra aux œuvres intéressées.

PEAUX CHAMOIS. Devos, 19, Gde-Rue. 758-8

UNE AGRESSION NOCTURNE. — Jeudi vers 20 h., au moment où elle franchissait l'impasse Ingouville, rue des Fossés, pour se rendre chez ses parents, Mlle Madeleine Dervaux, employée, fut saisie à la gorge par un *individu inconnu qui paraissait âgé d'une* vingtaine d'années.

Aux appels de la jeune fille les parents arrivèrent à la hâte, ce que voyant l'agresseur prit la fuite.

M. *Martin, commissaire de police du 3e* arrondissement, informé fait rechercher par le service de la sûreté l'auteur de cette agression.

CADEAUX. — Avant d'acheter voyez Paris-Nouveautés, 103, rue de la Gare, Rx. 99000

FEU DE CHEMINEE.— Vendredi, vers 18 h., un feu de cheminée s'est déclaré 60, rue de la Guinguette, chez M. Christ. Les pompiers, avertis immédiatement se sont rendus sur les lieux pour *procéder à l'extinction. Aucun dégât n'est à signaler.*

IL FAUT ECLAIRER. — Procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Albert Huvenne, marchand de beurre, boulevard de Belfort, pour défaut d'éclairage à son auto.

— M. Charles Crupeiandt, mécanicien, rue Turgot, 77, et Mlle Suzanne Dekens, ourdisseuse, rue Thiers, 15, ont été également gratifiés d'un rapport pour défaut de plaque d'identité et d'éclairage à leur vélo.

TAXE SUR LES CERCLES. — Les rôles relatifs à la taxe sur les cercles et lieux de réunion sont entre les mains de MM. les percepteurs et mis en recouvrement à partir de ce jour.

VOTRE PEAU EST-ELLE RUGUEUSE

Si oui, c'est que votre savon est sans doute trop chargé de sels alcalins. Essayez le Savon Cadum et vous serez frappé de la différence. *Il ne contient que la proportion strictement* nécessaire de sels alcalins. Sa mousse abondante et crémeuse, en pénétrant bien dans les pores, les dégage de toutes impuretés, assainit la peau et embellit le teint. 2 francs.

CROIX

FUNERAILLES D'UNE VICTIME DU TRAVAIL. — Vendredi, à 8 h. 30, au milieu d'une nombreuse assistance ont été célébrées, en l'église Saint-Martin, les funérailles de M. Pierre Collyn, victime d'un accident de travail à Flers-Breucq. Le deuil était conduit par M. Colyn père et les trois frères du défunt, dont l'un, M. Arthur Colyn, est employé à la mairie de Croix. On remarquait une délégation du personnel de la maison où était occupé le défunt, une délégation des employés de mairie, M. Tellier, maire de Croix, etc. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la ville.

ABUS DE CONFIANCE. — M. Bicheyre, commissaire de police, a reçu une plainte de Mme Deroen, demeurant rue de Thionville, 38, qui lui a déclaré qu'un habitant de Roubaix lui avait escroqué la somme de 60 francs en se présentant au nom d'une société d'assurances dont il n'était pas mandataire.

SERVICE DES EAUX. — Afin de permettre au service la vérification de son réseau de conduites d'eau potable et de sa consommation, dans la nuit de samedi à dimanche prochain, les abonnés sont invités à fermer leurs robinets dès 20 heures, samedi, jusqu'au lendemain matin, à 6 heures.

SABLÉ DES FLANDRES
BISCUITS GESLOT & VOREUX 85444

G. WIART, 79, rue Nationale, LILLE
Lustrerie, Appareils d'Eclairage
Le plus beau choix de la région. 98164

WASQUEHAL

FUNERAILLES D'UN SOLDAT MORT POUR LA FRANCE. — Les funérailles du soldat Clodomir Desmet seront célébrées le dimanche 3 décembre, à 9 heures, en l'église du Capreau, et non le 26 novembre.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 25 novembre 1922 — N° 56.

L'EMPOISONNEUSE

PAR PIERRE DAX

Le docteur vint et constata le décès, ajoutant que la mort remontait à dix-huit heures environ.

L'enveloppe passa de mains en mains.

Etait-elle adressée à un parent ou à un ami?

— Qu'importe?

Il fallait prévenir sans retard le destinataire; l'hôtelier partit immédiatement pour Passy où il eut la chance de trouver M. de Dranel.

« Un mot dans une chambre d'hôtel! une lettre à son adresse?... Mais alors, de Rochefleur avait donné suite à ses projets?... Suicidé? »

Il se fit mille questions, mais n'en posa aucune.

— Je suis à votre disposition, monsieur, dit-il, je vous suis.

Chemin faisant, de la rue de la Pompe à la rue de l'Echiquier, dans un sapin qui le voiturait, de Dranel réfléchissait.

Dans quelle affaire allait-il se trouver? Il aurait donné cher pour ne pas tremper dans une pareille aventure.

Comment la détourner?

Ils arrivèrent.

Le commissaire était toujours dans la chambre.

Il s'approcha de Dranel.

— Vous savez, monsieur, de quoi il s'agit. Un mort est là. Ce mort, avant d'en finir avec la vie...

— S'est-il tué?... questionna l'ami du comte.

— Non, monsieur, je m'exprime mal... Je veux dire que, se sentant près de mourir, ce voyageur a écrit quelques lignes à votre adresse.

Dranel prit l'enveloppe, fit un pas au milieu de la chambre, regarda le lit.

— Il fait très sombre, dit-il en se tournant du côté de la fenêtre.

Le commissaire le devança et donna de la lumière.

Dranel fit un pas, puis, les yeux sur le cadavre, il tressaillit.

Ceux qui étaient auprès de lui crurent à une vive émotion.

— La mort remonte au milieu de la nuit; c'est le domestique qui...

Dranel interrompit le commissaire.

— Monsieur m'a expliqué, dit-il, en montrant l'hôtelier.

Il s'arrêta, ne sachant ni que dire, ni que faire.

Le mort n'était point de Rochefleur.

Que signifiait ce mystère?

L'étranger s'était-il trouvé là à point nommé pour laisser exécuter les plans du comte?

Nerveusement, il brisa l'enveloppe, lut quelques lignes que nous connaissons et resta plongé quelques minutes dans un état de stupeur profonde.

Quel parti prendre?

Le comte était descendu à l'hôtel, il le savait; il lui écrivait qu'il allait mourir, il lui recommandait sa dépouille... Oui, mais cette dépouille n'était pas celle du signataire de la lettre!

Là s'élevait la difficulté.

Faire connaître la duplicité de Rochefleur qui avait écrit la lettre n'était-ce pas mettre en branle tous les fils télégraphiques, mettre sur pied la police?... N'était-ce pas faire arrêter le comte et laisser supposer un dessous plus compliqué qu'il ne l'était réellement?

Pendant qu'il se livrait à ses réflexions, l'agenda du mort avait été ouvert et, sur la table, les cartes d'Herbert de Rochefleur avaient glissé.

Dranel relut ces lignes, en fit prendre connaissance au commissaire et dit :

— Ce pauvre ami!... Je ne l'avais pas vu depuis des années!...

— Vous était-il parent, monsieur?

— Non, non, aucune parenté... J'ai même eu une minute d'hésitation : le temps change un homme!...

— N'étiez-vous pas informé de son séjour dans la capitale?

Allait-on lui faire subir un interrogatoire?

Ce fut l'hôtelier qui, sans s'en douter, le tira d'embarras.

— Ce voyageur n'est arrivé qu'hier, dit-il.

— Je ne savais rien, répondit de Dranel, presque en même temps; puis, il ajouta, pour couper court à toutes questions gênantes :

— Je dois prévenir sa famille; je me charge de tout, messieurs.

Après que les formalités légales, constatation de décès et autres furent remplies, de Dranel resta un instant seul.

Agirait-il?

Reculer paraissait difficile.

Avancer lui semblait gros de difficultés.

Pour lui, tout ou à peu près tout était un mystère que la réflexion n'éclaircissait pas.

Il réfléchissait, mais aucune de ses pensées n'aboutissait.

Quand il croyait avoir trouvé une explication, un second raisonnement détruisait la lueur entrevue.

« Encore, se disait-il, si Herbert de Rochefleur m'avait envoyé une lettre explicative!...

Pour se remonter, il appuyait sur la loyauté du comte, il se répétait qu'il ne pouvait avoir trempé dans un acte coupable, mais il ne savait rien, et, à toutes ses suppositions, il aurait préféré un mot d'éclaircissement.

Il fallait sortir de ce pas ennuyeux.

— Advienne que pourra, se dit de Dranel, à moins de compromettre de Rochefleur, je dois agir. La moindre hésitation de ma part soulèverait des doutes terribles qu'il faut éviter.

Il agit en maître; commanda, envoya des télégrammes, jusqu'à sept heures, heure à laquelle il rentra chez lui et où il trouva les lignes suivantes que le comte avait écrites au buffet de la gare :

« Cette lettre t'arrivera-t-elle avant l'autre?... Tu me connais assez pour ne pas douter un seul instant de mon honneur. Sur notre bonne amitié d'enfance, je te jure que les circonstances ont été pour moi. Le hasard m'a sûrement tendu une perche de salut en me conduisant au-devant de l'occasion que tu vas connaître ou que tu connais déjà... Plus tard, dans quelques jours, tu auras toutes autres explications. Ma conscience est à l'abri; je puis marcher haut et droit. Merci et pardon, mon excellent ami ».

... Le télégraphe avait joué.

Il est inutile d'insister sur le coup que reçut Irénée, avec la dépêche annonçant le décès.

Elle non plus, elle n'avait pas cru qu'Herbert parviendrait à consolider son plan !

Elle n'y avait pas cru et c'était deux jours après son départ qu'il l'exécutait.

Pendant une journée des express circulèrent sans interruption entre les bureaux de poste et les habitations de Machecoul et Tourilles, et la comtesse de Rochefleur, se désolait.

Endurer pareille torture !... suivre un cercueil et laisser croire à tous que le comte était mort, alors qu'il vivait !

N'était-ce pas horrible!

Se rendre à Machecoul, subir la présence de sa belle-mère, de Suzanne, et se dire, dans le fond de son âme que c'était elle, elle qui était la cause de tout.

Elle tressaillit ; Herbert était-il réellement mort ....

Sa douleur s'exhala dans un cri.

Les domestiques accoururent.

... Laissez-moi, laissez-moi, dit-elle, la veuve ne veut pas recevoir de consolation.

La crise dura longtemps. Quand elle fut terminée, la malheureuse se dit qu'elle n'avait qu'à réagir pour se trouver dans le Cantal à temps pour les tristes cérémonies.

Afin de ne pas fatiguer nos lecteurs par des impressions trop péniblement longues, nous ne dirons rien de l'arrivée du cercueil qui fut déposé dans l'église de Marcenat ; nous ne nous attarderons pas non plus sur la douleur sincère et vraie de la vieille comtesse et de Suzanne.

Nous nous en tiendrons, pour ne point sortir de notre cadre, à la malheureuse qui expiait cruellement sa faute.

Des consolations, elle n'en voulait pas, et dans sa douleur qui avait revêtu quelque chose de sauvage, elle restait seule, refusant de voir qui que ce soit.

Que pouvait-on lui dire qui pût calmer son chagrin, puisque personne ne connaissait la cause de sa torture ?

Veuve, on la croyait veuve, elle ne l'était pas !

Son mari vivait, elle l'adorait et il avait mis entre eux une distance effrayante : il se faisait passer pour mort !

(A suivre).